



**DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} octobre 2018**

Le 1^{er} octobre deux mille dix huit

Le conseil municipal de la commune de MORNANT (Rhône) s'est réuni en session publique au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 21 septembre 2018, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

Membres présents : Mmes & MM. R. PFEFFER - P. CHAPOT - L. BIOT - V. MERLE - F. VALETTE - P. DANIEL - F. MILLION - B. BURTIN - C. GALLET - P. BERRET - J. FOUCART - Y. PAPILLON - JP. PONS - V. ZIMMERMANN - J. GUINAND - J. REY - JC. BARILLET - A. DUTEL - E. BANDE - J. POUZADOUX - A. BARBERON - C. VALLET - M. DELORME - MC. MARCHESE - A. RULLIERE - B. LAUGINIE.

Membres excusés :

G. BOUZIAT donne pouvoir à R. PFEFFER - MJ. GUINAND donne pouvoir à A. RULLIERE
Y. DELORME donne pouvoir à MC. MARCHESE

Nombre de conseillers

En exercice	29
Présents	26
Votants	29

Secrétaire élu : Pascale DANIEL

Début de la séance : 20H00

Approbation à la majorité par 23 voix pour et 6 abstentions, du Procès-Verbal détaillé du Conseil municipal du 2 juillet 2018.

FINANCES ET MOYENS GENERAUX

Délibération n° 69/18

Objet : Budget de la commune – exercice 2018 - décision modificative n°3

Où l'exposé de P. DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver la décision modificative n°3 – budget de la commune – exercice 2018.

A la majorité des membres présents et représentés par 23 voix pour et 6 voix contre.

Délibération n° 70/18

Objet : Admission de titre en non-valeur

Où l'exposé de P. DANIEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'accepter l'admission en non-valeur le titre suivant :

Exercice	Référence de la pièce	Montant restant à recouvrer
2017	Titre 394	72.24 €
TOTAL TITRE ADMIS EN NON VALEUR		72.24 €

- de préciser que cette opération constitue une dépense de fonctionnement et que les crédits prévus au compte 6541 sont suffisants,

- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 71/18

Objet : Garantie d'emprunt – OPAC DU RHONE – Rue Hartford - Le Fivre d'Or – 10 logements

Où l'exposé de M. LE MAIRE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

-d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt ci-dessus pour un montant de 1 640 321 euros souscrit par l'emprunteur.

-d'accepter la garantie aux conditions suivantes : La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale des contrats de Prêt et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. La commune s'engage à effectuer le paiement en ses lieux et place, sur simple demande de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Est, adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Est discute au préalable l'organisme défaillant.

Le conseil municipal s'engage pendant toute la durée de la période d'amortissement, à voter en cas de besoin une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des échéances.

-d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes à ces garanties et à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Est et l'emprunteur.

A la majorité des membres présents et représentés par 28 voix pour et 1 abstention.

Délibération n° 72/18

Objet : Modification signature marché – Construction ateliers techniques communaux

Délibération retirée

Délibération n° 73/18
Objet : Recrutement d'un contrat d'apprentissage

Où l'exposé de B. BURTIN,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de recruter un jeune en contrat d'apprentissage.
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec le Centre de Formation d'Apprentis.

A la majorité des membres présents et représentés par 23 voix pour et 6 abstentions.

VIVRE ENSEMBLE

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 26

Votants 27

Délibération n° 74/18

Objet : Attribution subvention exceptionnelle – Amitiés Mornant Sapouy (AMS)

Où l'exposé de A. DUTEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association AMS d'un montant de 2 700 €,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document.

A l'unanimité des membres présents et représentés, 2 élus ne participants pas au vote.

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 26

Votants 28

Délibération n° 75/18

Objet : Attribution subvention exceptionnelle – Amis du Vieux Mornant

Où l'exposé de A. DUTEL,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « les amis du vieux mornant » d'un montant de 2 000 €,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document.

A l'unanimité des membres présents et représentés, 1 élu ne participant pas au vote.

<u>Nombre de conseillers</u>	
En exercice	29
Présents	26
Votants	25

Délibération n° 76/18
Objet : Attribution subvention exceptionnelle – Maison de Pays

Où l'exposé de M. LE MAIRE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à la Maison de Pays d'un montant de 1 500 €,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document.

A l'unanimité des membres présents et représentés, 4 élus ne participants pas au vote.

EQUIPEMENT URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

<u>Nombre de conseillers</u>	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29

Délibération n° 77/18
Objet : Autorisations du droit des sols (ADS) – Approbation de la convention de remboursement des frais d'instruction des ADS entre la COPAMO et les communes

Où l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver la convention, à conclure entre la COPAMO et ses communes membres, ainsi qu'avec la commune de Sainte Catherine pour l'année 2017, pour le remboursement des missions d'instruction des autorisations du droit des sols assurées par le SOL à compter du 1er janvier 2017.
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 78/18
Objet : Projet de construction de logements garage Ford : servitudes de droit public

Où l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'autoriser la construction de berlinoises et tout équipement nécessaire à la réalisation du bâtiment sous le Domaine public,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

- de donner son accord sur le nouveau programme d'action 2018-2021 pour la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains de l'Ouest lyonnais.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Fin de la séance : 21h45

Prochaine séance : 3 Décembre 2018



Mornant, le 2 octobre 2018

Le Maire,

Renaud PFEFFER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Renaud Pfeffer", is written over the printed name. The signature is stylized and includes a horizontal line at the end.

Délibération n° 79/18

Objet : Vote de la redevance 2018 d'occupation du domaine public

Ouï l'exposé de F. VALETTE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- de fixer la redevance 2018 d'occupation du domaine public par GRDF pour l'année 2018 à 950 €.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 80/18

Objet : Approbation de la mise en place d'une opération façade dans le cadre de l'OPAH-RU, valant revitalisation de centre-bourg

Ouï l'exposé de M. LE MAIRE,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'approuver le projet de règlement, de procédure et le projet de convention,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 81/18

Objet : Tarifs communaux 2018 – Petit marché hebdomadaire

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,

- d'acter les tarifs proposés, à compter du 1^{er} novembre 2018,
- d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.

A l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 82/18

Objet : Protection et mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP), consultation du Département du Rhône pour accord de la commune de Mornant sur le programme d'actions 2018-2021

Ouï l'exposé de L. BIOT,

Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide,